

n° **6**  
 Mars 2015



▶ À LA UNE

À LA UNE ▶ 1-5

ACTUALITÉS ▶ 6-8

AGENDA ▶ 9-11

À LIRE ▶ 12-13



## La norme, un enjeu de compétitivité pour les entreprises

Les normes sont essentielles pour faciliter les échanges. Elles présentent des enjeux importants pour la compétitivité des entreprises. En prendre conscience et agir est aujourd'hui essentiel. La DGE est en charge de la politique de normalisation en France. À ce titre, elle aide les entreprises à se positionner sur cette question et à intégrer les instances de normalisation, à l'heure où 90 % des normes sont définies au niveau européen ou international.

▶ EN CHIFFRES

**3<sup>e</sup>**

pays le mieux représenté dans les instances internationales de normalisation : la France, derrière les États-Unis et l'Allemagne (source AFNOR).

**66%**

des 1790 entreprises françaises interrogées par une enquête de l'AFNOR (2014) estiment que les normes contribuent positivement à la réalisation de leurs profits.

Près de **20 000**

normes ont été élaborées par l'Organisation internationale des normes (ISO) depuis sa création en 1947, dont environ 1800 en 2013 (source ISO).

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2267-5507

Directeur de la publication :

Benjamin Gallezot

Contacts :

Murielle Pascal, Charlotte Pistre

Conception, rédaction

et réalisation :

agence Pastelle

Crédit photographique :

DR, Stéphane Lariven,

Fotolia.com/Rawpixel



**Lydie Evrard,**

*Déléguée  
interministérielle aux  
normes,*

*Sous-directrice de  
la normalisation, de  
la réglementation  
des produits et de la  
métrologie à la DGE*

✉ [lydie.evrard@finances.gouv.fr](mailto:lydie.evrard@finances.gouv.fr)

## « Des acteurs français bien positionnés dans les instances de normalisation européennes et internationales. »

Pourquoi des normes, à quoi servent-elles ? Pour le comprendre, il suffit d'imaginer un monde sans norme où les cartes bancaires seraient différentes selon les distributeurs de billets ou les terminaux, où chaque fabricant d'ordinateur proposerait sa propre connectique et où les produits devraient subir des contrôles techniques approfondis à chaque passage de frontière...

La normalisation est une activité d'intérêt général qui a pour objet d'établir des documents de référence, portant sur des règles, des caractéristiques, des recommandations ou des exemples de bonnes pratiques, relatifs à des produits, des services, des méthodes, des processus ou des organisations.

Les normes, d'application volontaire, résultent d'un dialogue entre parties prenantes, acteurs économiques et consommateurs notamment. Elles peuvent être rendues obligatoires lorsqu'elles sont reprises dans le cadre de la réglementation. Elles permettent de mettre sur le marché des produits ou des services répondant à des caractéristiques communes qui en facilitent l'utilisation tout en répondant aux attentes des consommateurs et aux règles de sécurité. C'est ainsi que des normes ont été définies pour supprimer, dans les jouets, tout élément de dangerosité pour les enfants, en particulier s'agissant de la taille minimum des pièces détachables, pour que celles-ci ne risquent pas d'être avalées.

### Garantir la qualité du système de normalisation français

Le décret n°2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation fixe l'organisation du système français de normalisation.

La DGE assure un rôle central dans le processus de normalisation. Elle définit et met en œuvre les politiques de promotion de la normalisation, et est garante du bon fonctionnement du système de normalisation français. La DGE intervient également dans les travaux de normalisation avec la participation de ses experts aux commissions, compte-tenu de leurs connaissances sectorielles, afin d'intégrer la normalisation très en amont dans les processus d'innovation.

Par ailleurs, en tant que Déléguée interministérielle aux normes, je délivre par délégation du ministre les agréments des bureaux de normalisation, processus qui contribue à la régulation du système français de normalisation.

### Positionner favorablement les entreprises françaises dans les instances de normalisation

Les normes jouent un rôle, bien souvent sous-estimé, de levier de compétitivité pour les entreprises. Chaque fois qu'une norme européenne (EN) ou internationale (ISO) s'inspire d'une norme française, les entreprises françaises bénéficient d'un avantage stratégique par rapport à des concurrents qui vont devoir adapter leurs produits à cette nouvelle norme. Il est donc essentiel de bien se positionner dans les instances de normalisation nationales et internationales.

Aujourd'hui, la France arrive au troisième rang mondial, derrière les États-Unis et l'Allemagne, en termes de présence au sein des secrétariats techniques qui élaborent les propositions de normes internationales ISO. Les acteurs français sont ainsi en bonne position pour faire reconnaître leur savoir-faire, au niveau international et européen, comme ce fut le cas récemment pour la norme française NF Z42-013 dans le domaine de l'archivage électronique sur laquelle se base la norme internationale, ou la norme NF EN 16474 concernant les presses à vulcaniser les pneumatiques qui a permis de promouvoir le concept développé par Michelin.



La DGE met en place des mesures spécifiques pour inciter les entreprises françaises à être plus présentes au sein de ces instances décisionnelles. Depuis 2009, les PME françaises sont exonérées des frais de participation aux commissions nationales.

De plus, [des programmes de soutien de la DGE](#) permettent de prendre en charge 50% des frais de participation des groupements de PME aux commissions de normalisation européennes et internationales. Ces conventions sont accordées sur la base d'un dossier présentant les travaux de normalisation auxquels le groupement souhaite participer et les enjeux économiques associés.

### Définir une stratégie nationale de normalisation axée sur la compétitivité des entreprises

Le ministre m'a confié en janvier 2014 une mission visant à analyser le fonctionnement du système français de normalisation et à formuler des propositions pour améliorer la prise en compte de la dimension stratégique de la normalisation au service de la compétitivité.

Le rapport intitulé « Politique nationale de normalisation et stratégie pour la compétitivité de notre économie » a été remis le 3 février 2015 au ministre chargé de l'Industrie, qui a validé les recommandations formulées. Le rapport propose d'élaborer et de promouvoir une politique nationale de normalisation, clé de voûte du système français de normalisation, dans une vision partagée entre l'État, garant de l'efficacité globale du système de normalisation, et les acteurs économiques, dont les intérêts stratégiques doivent être placés au cœur de ce système. Cette politique nationale sera élaborée au sein d'un Conseil d'orientation de la politique de normalisation, instance pluraliste associant l'ensemble des parties prenantes, dans le cadre d'un plan d'action triennal pour lequel le rapport propose une quarantaine d'actions, par exemple, pour mieux intégrer la normalisation dans le processus qui mène de l'innovation à l'accès aux marchés.

#### Pour en savoir + :

- sur le décret n°2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation  
▶ [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- sur l'AFNOR :  
▶ [www.afnor.org](http://www.afnor.org)
- sur les organismes européens de normalisation (CEN, CENELEC, ETSI)  
▶ [www.cen.eu](http://www.cen.eu) ▶ [www.cenelec.eu](http://www.cenelec.eu) ▶ [www.etsi.org](http://www.etsi.org)
- sur les organisations internationales de normalisation (ISO, IEC, IUT)  
▶ [www.iso.org](http://www.iso.org) ▶ [www.iec.ch](http://www.iec.ch) ▶ [www.itu.int](http://www.itu.int)
- sur le rapport « Politique nationale de normalisation et stratégie pour la compétitivité de notre économie » :  
▶ [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

#### ▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **Les normes ont un caractère d'intérêt général et sont le fruit d'une démarche consensuelle.**
- **Les PME peuvent bénéficier de soutiens financiers pour participer aux travaux de normalisation. Contact : Jeanne Marcucci-Demeure, Chef du bureau de la normalisation et de la qualité à la DGE ([jeanne.marcucci-demeure@finances.gouv.fr](mailto:jeanne.marcucci-demeure@finances.gouv.fr)).**
- **De par leur statut de référence, les normes constituent un levier stratégique de compétitivité.**
- **Le rapport intitulé « Politique nationale de normalisation et stratégie pour la compétitivité de notre économie » a été remis au Ministre le 3 février 2015. Il prévoit la création d'un Conseil d'orientation de la politique nationale de normalisation et propose une quarantaine de mesures.**

**Olivier Peyrat**

Directeur général  
de l'AFNOR.

## « Notre approche est de plus en plus transversale. »

**Chargée d'animer la normalisation française, l'AFNOR voit son métier évoluer avec les changements socio-économiques.**

### Comment fonctionne l'AFNOR ?

L'AFNOR a été créée en 1926 pour mettre en œuvre la normalisation volontaire avec la participation du plus grand nombre d'acteurs socio-économiques. Nous travaillons à la demande des acteurs économiques et des pouvoirs publics. Nous sommes à l'écoute de leurs demandes et, si cela nous paraît opportun et faisable, nous organisons la traduction en normes volontaires.

### Quels défis se posent aujourd'hui à la normalisation ?

Il y en a essentiellement trois. D'abord, le fait que l'on raisonne de plus en plus en approche horizontale et non plus uniquement verticale, par produits ou secteurs d'activités. Par exemple, nous travaillons sur les villes durables, les personnes âgées dans le cadre de la *silver economy*, ou encore sur la responsabilité sociétale. Cela implique un plus grand nombre d'acteurs et une plus grande complexité. Ensuite, nous sommes confrontés, notamment dans le secteur des technologies de l'information, aux standards de fait imposés par les systèmes propriétaires. Par ailleurs, l'essentiel de nos travaux se situent aujourd'hui aux niveaux européen et international.

### Pouvez-vous citer un projet en cours d'élaboration ?

Des acteurs économiques, ainsi que les pouvoirs publics, soucieux d'améliorer les pratiques constatées en matière d'avis formulés via Internet sur des produits ou des services, nous ont saisis. Nous avons donc élaboré une norme nationale qui formule des recommandations sur la façon dont les avis doivent être collectés, traités et restitués via Internet. Cette norme est maintenant en train d'être adoptée au niveau européen et international dans le cadre de travaux ISO portant sur la e-réputation.



**Philippe Contet**

Directeur général  
de l'Union de  
normalisation de la  
mécanique (UNM).

## « Nous mobilisons les professionnels sur les normes »

**Responsable de l'élaboration des normes pour les secteurs mécanique et caoutchouc, l'UNM renforce ses positions dans les comités de normalisation internationaux.**

### Que fait l'UNM ?

L'Union de normalisation de la mécanique est le bureau de normalisation pour les secteurs de la mécanique et du caoutchouc. Nous intervenons par délégation de l'AFNOR pour élaborer les normes françaises, les NF, et apporter la contribution française à l'élaboration des normes européennes et internationales. Nous avons des groupes d'experts, appelés « commissions de normalisation », qui définissent les sujets à traiter et les positions de la France sur ces sujets.

### En quoi la dimension internationale est-elle importante ?

Elle est même essentielle dans la mesure où, aujourd'hui, 10 % seulement des normes sont des normes NF alors que 60 % sont des normes ISO et 30 % des normes CE (UE). C'est pour cela qu'il est important que la France soit présente à ces différents niveaux. Le bilan est plutôt bon puisque nous détenons le secrétariat de onze comités techniques internationaux et de huit comités européens dans nos domaines de compétence. Nous continuons à mobiliser nos professionnels pour qu'ils s'impliquent encore davantage.

### Quel type de collaboration entretenez-vous avec la DGE ?

En plus des liens que nous avons statutairement puisque la DGE a la tutelle des Bureaux de normalisation sectoriels, nous développons des synergies sur différents dossiers. Ainsi, nous avons conduit un exercice sur les « Technologies prioritaires en mécanique » en collaboration avec celui mené par la DGE sur les « Technologies clés ». Nous soutenons également l'initiative de la DGE d'impliquer les pôles de compétitivité dans les travaux de normalisation.



**De l'industrie à l'artisanat, en passant par le commerce, le tourisme ou encore les nouvelles technologies, la DGE entreprend de nombreuses actions pour accompagner les entreprises et favoriser leur développement. Tour d'horizon de l'actualité du mois : appels à projets, résultats d'études, mesures d'accompagnement des entreprises, réglementation, etc.**



### Publication du décret relatif à l'aménagement commercial

Le décret relatif à l'aménagement commercial a été publié au J.O. du 14 février 2015. Il modernise cette réglementation pour la rendre plus lisible et plus efficace, dans le cadre de la loi Artisanat, Commerce et Très Petites Entreprises (ACTPE) du 18 juin 2014. Trois grandes mesures entrent en vigueur pour favoriser la diversité des commerces dans les territoires, notamment les plus fragiles. Celles-ci visent à donner aux élus plus de leviers pour agir sur les commerces dans les territoires, simplifier et fluidifier les procédures, maîtriser l'implantation des très grands ensembles commerciaux et encourager la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

▶ [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)



### Lancement du concours EDEN 2015

La France participe à la 8<sup>e</sup> édition du concours EDEN « European Destinations of Excellence », créé par la Commission européenne pour soutenir l'industrie du tourisme en Europe. Ce concours annuel donne l'opportunité à une nouvelle destination française de rejoindre un réseau européen de destinations touristiques d'excellence. La thématique de cette année : « Tourisme et gastronomie locale ». EDEN 2015 récompensera la destination qui adopte la meilleure stratégie de valorisation de sa gastronomie locale. Le concours sera clos le 19 avril. La remise nationale du prix aura lieu fin juin à Paris.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Initiative PME 2015 pour les transports du futur

Dans le cadre du programme « Véhicules et transports du futur », l'État et l'ADEME ont ouvert le 13 janvier 2015 une action intitulée « Initiative PME 2015 ». Elle a pour objectif d'accompagner et renforcer la capacité d'innovation des PME dans les secteurs des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux. « Initiative PME 2015 » cofinancera des projets de recherche et développement ciblés. À ce titre, une commission pluridisciplinaire sélectionnera des projets d'innovation particulièrement porteurs pour l'économie française.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Les lauréats du 1<sup>er</sup> concours de robotique collaborative

Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a récompensé en février 2015 les lauréats du concours robotique, sur le thème de la collaboration Homme/Robot et cobotique en milieu professionnel. Le jury, composé de personnalités indépendantes, a choisi de distinguer les quatre lauréats suivants : pour le Prix de l'innovation, Percipio Robotics avec « Chronogrip » son cobot de micro-assemblage compact ; pour le Prix de l'Intégration, l'Université Pierre et Marie Curie - Isir, Endocontrol, Institut mutualiste Montsouris et Haption avec « Jaimy », son instrument cobotique pour la laparoscopie ; pour le Prix spécial du jury, Naio Technologies avec « OZ », son robot d'assistance et de désherbage mécanique pour les agriculteurs ; pour le Prix Vidéo, PSA Peugeot Citroën avec sa cellule d'assistance à l'ébavurage de carters bruts avec cobot d'assistance et robot collaboratif.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Investir pour un avenir solidaire

Le 3<sup>e</sup> appel à projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour le financement de l'économie sociale et solidaire (ESS) a été lancé en collaboration avec le Commissariat général à l'Investissement et la Caisse des Dépôts et consignations (CDC). Il s'adresse, pour la première fois, au secteur du tourisme et accompagnera les structures qui portent des projets d'accès aux vacances pour tous et d'aménagement du territoire. L'investissement minimum par projet est fixé à 500 000 €. Les dossiers de candidature doivent être transmis au format numérique avant le 15 juin 2015 à 12h sur le site internet de la CDC.

▶ [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



### Finies les idées reçues !

La France est en perte de vitesse ? Les Français ne travaillent pas assez ? La France n'attire pas les talents étrangers ? Pour en finir avec les dix idées reçues les plus négatives sur la France, c'est ici :

▶ [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



### Une 14<sup>e</sup> marque « Haute Couture »

La Commission de contrôle et de classement Couture Création, réunie le 16 décembre 2014 au ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a conféré l'appellation Haute Couture à la marque *Alexandre Vauthier*. Elle s'ajoute ainsi aux 13 autres déjà détentrices de l'appellation. Le choix de la commission, dont la DGE est membre de droit, consacre à la fois l'excellence de la création française en matière de mode et le talent d'un créateur d'exception.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Ça bouge pour la mobilité électrique

Les ministres chargés de l'Écologie, Ségolène Royal, et de l'Économie, Emmanuel Macron, ont présenté cinq nouvelles initiatives pour développer l'usage des véhicules électriques : un crédit d'impôt de 30 % sur les dépenses d'acquisition d'un système de charge pour véhicule électrique ; un nouveau guide technique pour simplifier l'accès aux bornes et en faciliter leur usage ; des panneaux pour faciliter la localisation et l'accès aux stations de recharge ; l'accélération du déploiement des bornes de charge sur le domaine public (la Compagnie nationale du Rhône a déposé fin décembre 2014 un dossier en vue de créer un corridor de 23 stations de recharge rapide le long de l'axe rhodanien) ; le maintien du bonus écologique pour 2015 à 6300 € pour les véhicules électriques et 4000 € pour les véhicules hybrides rechargeables.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Action projets industriels d'avenir (PIAVE) : lancement d'un appel à projets et d'un appel à manifestation d'intérêt au fonds SPI

Un appel à projet est ouvert jusqu'au 30 décembre 2015, à destination des entreprises et acteurs de la recherche présentant des projets ambitieux, individuels ou collaboratifs sur des thématiques correspondant à celles de la nouvelle France industrielle. Peuvent être sélectionnées les propositions ayant un impact positif sur l'économie, l'écologie et la technologie dans le secteur de l'industrie française. Pour soutenir les projets porteurs, le PIAVE attribuera des subventions et des avances remboursables aux PME engageant des dépenses en R&D et en industrialisation.

L'action PIAVE prévoit également un autre volet de financement en fonds propres des sociétés de projets industriels par le biais du fonds d'investissement SPI Sociétés de Projets Industriels, créé en janvier 2014. Ce fonds permet à de nouvelles offres industrielles de se développer via de grands projets structurants pour l'économie nationale, et son rayonnement à l'international. Ce fonds est financé par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) à hauteur de 425 M€, et géré par Bpifrance Investissement. Sont instruits en priorité les projets permettant des développements structurants au plan industriel (par exemple, la mutualisation d'équipements par des industriels ou le développement de nouveaux marchés, notamment à l'export). Un appel à manifestation d'intérêt – au fil de l'eau – pour ce fonds a été lancé le 19 décembre 2014.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Lancement de la plateforme des achats d'innovation

La plateforme des achats d'innovation a été créée par l'État pour faciliter la mise en relation entre les ministères et établissements publics et les PME innovantes. Mise en œuvre par l'association Pacte PME pour le Service des achats de l'État (SAE), elle permet aux entreprises d'être directement en contact avec le secteur public, leur donnant ainsi l'opportunité de mettre en valeur leurs produits et services vis-à-vis des acteurs publics.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



## L'État modernise le dispositif de soutien public aux exportations

Le Président de la République a annoncé le 6 février 2015 le déploiement d'une offre de refinancement des crédits-export aux montants importants, d'ici la fin du premier trimestre. Le 23 février, le gouvernement a par ailleurs annoncé qu'une réflexion sur l'avenir du dispositif des garanties publiques à l'export, concernant plus de 12 000 exportateurs français, était engagée. Aussi, la possibilité de transférer l'activité de gestion des garanties publiques pour le compte de l'État, aujourd'hui réalisée par Coface, au groupe Bpifrance est étudiée.



## Réunion de la CNS en assemblée plénière le 3 mars 2015

Le ministre chargé des Services, Emmanuel Macron, veut d'ici juin 2015 une feuille de route ambitieuse destinée à favoriser l'emploi et l'innovation dans les services.

« *Notre volonté est de rapprocher la logique de l'industrie et des services* », a dit le ministre à l'issue d'une réunion avec la Commission nationale des services (CNS), qu'il préside et « qui doit travailler à ce rapprochement. »

Le ministre a souligné que le secteur des services représentait « 56 % des contrats d'apprentissage » et qu'il était un « vecteur d'emplois », aussi bien des postes peu qualifiés que très qualifiés. Il entend à la fois définir des « clusters de services sur le territoire » français et avoir une approche « par filières ».

Le vice-président de la CNS Christian Nibourel, par ailleurs président d'Accenture France Benelux, a pour sa part averti que « *si on n'y prête pas attention, on va perdre la bataille des services comme on a perdu la bataille de l'industrie* », évoquant le risque de délocalisation.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



## Un nouveau référentiel « Innovation Nouvelle Génération »

Afin de mieux prendre en compte l'innovation sous toutes ses formes, Bpifrance s'est associé à la Fondation Internet nouvelle génération (FING) pour réunir des entrepreneurs et des acteurs clés de l'innovation. Suite à ces rencontres entre experts, le nouveau référentiel « Innovation, nouvelle génération » a vu le jour. Il a vocation à devenir l'outil d'analyse de référence des financeurs de l'innovation dans toutes ses dimensions. Ce référentiel est inséré dans un guide qui offre un nouveau regard sur l'innovation multidimensionnelle, à travers des témoignages et des exemples concrets de réussite.

▶ [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)



## La Commission se mobilise pour l'Union de l'énergie

Le cadre stratégique pour l'Union de l'énergie, dévoilé par la Commission européenne le 25 février dernier, et les infrastructures énergétiques ont été au centre des débats lors de la première session formelle du Conseil des ministres européens de l'Énergie sous Présidence lettone, jeudi 5 mars 2015 à Bruxelles. La Commission a émis récemment à la fois un cadre général pour sa stratégie énergétique à long terme, une analyse sur les résultats du 7<sup>e</sup> PCRDT pour l'énergie, et une esquisse pour les appels à propositions 2016-2017 du volet énergie du programme de R&DT Horizon 2020, qui est doté, en tenant compte des ponctions du plan Juncker de 5,7 Mds€ sur 2014-2020, laquelle devrait parvenir à un stade définitif dans le courant de l'année.

▶ [www.horizon2020.gouv.fr](http://www.horizon2020.gouv.fr)



## Première promotion « Accélérateur PME »

Programme souhaité par Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, « l'Accélérateur PME » vise à accompagner des dirigeants de PME à faire croître leur entreprise pour qu'elle devienne une entreprise de taille intermédiaire (ETI). Il est financé par l'État à hauteur de 61 % et mis en œuvre par Bpifrance. La première promotion du dispositif, qui en comptera au moins deux, a été lancée le 5 mars 2015.

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



## Soutien au secteur naval

La réunion plénière du Comité stratégique de la filière navale s'est tenue le 5 février 2015 sous la présidence d'Emmanuel Macron et d'Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. Ils ont confirmé le soutien de l'État au secteur naval via le Programme d'investissements d'avenir (PIA). Un nouvel appel à projets « navires du futur » a notamment été annoncé pour fin mars 2015. Il sera doté de 40 millions d'euros d'aides d'État.

▶ [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)





12 mars-12 avril

### Biennale internationale du design

La Biennale du design, fondée en 1998 par l'École des Beaux-Arts de Saint-Étienne, confronte l'innovation proposée par les écoles, les créateurs indépendants, les grandes agences et les entreprises à travers expositions, séminaires et colloques. Pour cette 9<sup>e</sup> édition, la Biennale organise, avec la DGE, une semaine dédiée au design industriel, du 31 mars au 3 avril.

**Saint-Étienne, Cité du Design**

► [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



19-20 mars

### Empreintes des Marques

Seul forum international pour le futur des marques, Empreintes des Marques permet aux chefs d'entreprise, dirigeants et experts de se retrouver pour anticiper les évolutions économiques et comportementales sur le secteur de l'équipement de la personne.

**Bordeaux, Campus Kedge Business School**

► [www.empreintes.com](http://www.empreintes.com)



19-20 mars

### PME : des ambassadeurs pour la compétitivité

Les ambassadeurs des PME des États membres de l'Union européenne ont pour mission de superviser la mise en œuvre du *Small Business Act* (SBA) de l'UE, événement visant à renforcer la compétitivité des PME en Europe. La France accueille pour la première fois cette réunion de réseau à Paris au ministère de l'Économie.

**Paris, Bercy**

► [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu)



19-22 mars

### Salon Mondial du tourisme

L'édition 2015 du salon propose de nombreux espaces thématiques : l'espace des Insolites proposant des hébergements et loisirs hors du commun ; l'offre France ; l'espace Formation ; l'espace Tour du Monde des *Blogs-Trotters* ; l'Énotourisme ; le Tourisme de mémoire réunissant destinations et sites mémoriels ; l'espace Tourisme et Handicap ; l'Espace Enfants proposant de nombreuses activités ludiques et pédagogiques ; les Ateliers Pratiques ; le Coin des Bonnes Affaires ; et aussi des événements festifs pour tous : démonstrations, films, témoignages, conférences, danses folkloriques,...

**Parc des Expositions Paris Porte de Versailles - Pavillon 4**

► [www.salons-du-tourisme.com](http://www.salons-du-tourisme.com)



25-26 mars

### BIM World 2015, le rendez-vous du numérique pour la construction, l'aménagement et la gestion de territoires

Cette manifestation d'envergure internationale devrait réunir plus de 3 000 participants - maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre (architectes, des cabinets d'ingénierie...), constructeurs, exploitants, éditeurs de logiciels - venus échanger autour de leurs savoir-faire, des outils et des réalisations concrètes et débattre des dernières innovations technologiques autour du BIM (*Building Information Modeling* ou maquette numérique).

**CNIT de La Défense (92)**

► [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

▶ MARS 2015



**30 mars-5 avril**

### 5<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'industrie

Événement national et annuel, la Semaine de l'industrie fait découvrir et renforce l'attractivité du secteur industriel et de ses métiers auprès du grand public, plus particulièrement des jeunes et des demandeurs d'emploi. C'est une réelle opportunité pour rencontrer des femmes et des hommes qui témoignent sur leur travail et pour visiter et comprendre le fonctionnement des entreprises industrielles du 21<sup>e</sup> siècle. Lors de l'édition 2014, 2 847 événements ont été labellisés et plus de 150 000 participants ont été sensibilisés sur tout le territoire.

**Dans toute la France**

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



**31 mars – 1<sup>er</sup> avril**

### Salon Rendez-vous en France

1<sup>er</sup> salon professionnel international de l'offre touristique française, « Rendez-vous en France » vous permet d'établir et renforcer vos contacts avec des prescripteurs venus du monde entier. Les quelques 650 professionnels français du tourisme auront l'opportunité de rencontrer près de 900 tour-opérateurs et agents de voyages internationaux. Le salon est une manifestation organisée par Atout France, l'Agence de développement touristique de la France.

**Parc des Expositions Paris Porte de Versailles - Pavillon 7.3**

▶ [www.rendezvousenfrance.pro](http://www.rendezvousenfrance.pro)



**31 mars-2 avril**

### Salon Europropre-Multiservices 2015

Ce rendez-vous biennal français des métiers de l'hygiène et de la propreté affirme son ambition : réunir les plus importantes entreprises de propreté et de solutions multiservices.

**Paris, Parc des Expositions Porte de Versailles**

▶ [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

▶ AVRIL 2015



**1-2 avril**

### Cloud Computing World Expo

Une cinquantaine de conférences et ateliers permettront de débattre sur les grands thèmes du *cloud* et de son actualité. Ces échanges entre experts, clients et partenaires ont pour but de rendre plus souples et plus agiles les systèmes informatiques au sein des entreprises.

**Paris la Défense, CNIT**

▶ [www.cloudcomputing-world.com](http://www.cloudcomputing-world.com)



**2-15 avril**

### Journée Nationale de l'Ingénieur 2015

La 3<sup>e</sup> édition des JNI, placée sous le haut patronage du Président de la République, a pour thème central « Les ingénieurs et scientifiques, architectes de la compétitivité et du redressement de la France ». Plus de 25 manifestations dans toute la France mettront en lumière le métier d'ingénieur et encourageront les ingénieurs à s'engager dans la voie de la compétitivité et de l'entrepreneuriat.

**Dans toute la France**

▶ [www.iesf.fr](http://www.iesf.fr)



**3 avril**

### **RDV du Pipame : les relais de croissance pour l'industrie des métaux non ferreux**

Ce rendez-vous va permettre de mettre en lumière l'étude « Mutations économiques du secteur de l'industrie des métaux non ferreux » menée dans le cadre du Pipame (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques). Cette présentation sera suivie de deux tables rondes sur les thèmes suivants : « Quel écosystème pour une filière compétitive ? » et « Une industrie porteuse d'innovations ». Rendez-vous de 9h à 13h.

**Paris, Centre de conférences Pierre Mendès France (Bercy)**

► [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



**3 avril**

### **Innov'éco – La récupération d'énergie : « Lost & diffuse energy »**

La récupération d'énergies fatales et/ou diffuses va incontestablement s'avérer un axe stratégique de la transition énergétique. C'est un tournant à ne pas manquer sur lequel les acteurs français sont en train de se positionner très favorablement. Toutes les filières sont concernées par les dispositifs de récupération de chaleur à différentes échelles et d'exploitation des sources diffuses de vibration, de pression, de température, de mouvements : le transport, l'industrie, l'énergie et l'environnement, les collectivités... Venez échanger avec des experts du domaine et des TPE innovantes autour de ces enjeux.

**Le 8 valois, Paris**

► [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



**7-10 avril**

### **Les Rencontres de l'innovation en efficacité énergétique**

Le Comité stratégique des éco-industries (COSEI) invite les PME et ETI industrielles à découvrir les dernières innovations technologiques en matière d'efficacité énergétique, pour les bâtiments, les réseaux et l'industrie, au travers de visites de quinze laboratoires de recherche (dont le CEA, le CNRS et IFP Energies nouvelles).

**Dans toute la France**

► [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)





## Capter les grands événements mondiaux

Pour renforcer l'attractivité de la France, en vue d'accueillir des grands événements mondiaux, Atout France a réalisé un nouveau guide d'accompagnement et de création de grands événements. Conçu en collaboration avec les meilleurs experts du milieu, ce guide reprend notamment les facteurs clés de succès pour une candidature réussie.

[www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr)



## Les tendances du tourisme et de l'hôtellerie

In Extenso et Deloitte publient la 17<sup>e</sup> édition des tendances annuelles de l'hôtellerie. Après un exercice 2013 marqué par une stagnation, l'année 2014 s'est achevée sur un bilan contrasté pour l'hôtellerie française. Pour tous les hôteliers, 2015 sera l'année de la digitalisation, afin d'accompagner les nouveaux comportements d'une clientèle de plus en plus connectée.

[www.veilleinfotourisme.fr](http://www.veilleinfotourisme.fr)



## Plan France Très Haut Débit

Le Plan France Très Haut Débit a pour ambition la couverture intégrale du territoire en très haut débit d'ici 2022. Paul Champsaur, Président de l'Autorité de la statistique publique, a remis son rapport sur les conditions du basculement progressif du réseau téléphonique de cuivre, vers les nouveaux réseaux à très haut débit en fibre optique. Il propose une gestion active de cette transition par les pouvoirs publics. Pour lui, deux priorités sont à engager : gérer le basculement vers les nouveaux réseaux et créer un statut de « zone fibrée ».

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)



## Simple et évident

Coulisses, la websérie de Gouvernement.fr, accompagne Thierry Mandon, Secrétaire d'État à la réforme de l'État et à la Simplification, dans sa mission de « simplificateur ».

[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



## Les services à la personne (SAP) en Europe

Le document de travail « Gouvernance et organisation des services à la personne en Europe » permet de mettre en lumière l'organisation et la gouvernance des SAP dans six pays européens (Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Finlande et Suède). Quelles tendances communes ? Quels dispositifs de soutien ? Quels leviers actionner pour organiser ces services ? Un panorama des différentes solutions mises en place en Europe, qui permet de s'interroger sur la nécessité d'y intégrer des critères qualitatifs pour développer l'emploi et les perspectives d'évolution professionnelle des travailleurs.

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)



## « 4 pages » sur le dispositif « Jeunes entreprises innovantes » (JEI)

Le dispositif en faveur des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) vise à diminuer le coût des activités de R&D et d'innovation de ces entreprises au moyen d'exonérations fiscales et sociales. Il cible les PME de moins de huit ans dont les dépenses de R&D et d'innovation dépassent 15 % de leurs charges totales. Le dispositif JEI a bénéficié à plus de 6 600 entreprises depuis sa création en 2004.

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Tableau de bord des services marchands

Résultats d'octobre 2014.

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Chiffres clés de l'artisanat 2014

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### Tableau de bord mensuel de l'activité industrielle

Résultats de novembre 2014.

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### La vente en ligne progresse fortement

La Fédération e-commerce et vente à distance (Fevad) a présenté un bilan très positif du e-commerce en 2014, en présence de Carole Delga. Les Français plébiscitent de plus en plus les sites d'achats sur Internet, avec des résultats supérieurs aux attentes du secteur. Les dépenses en ligne atteignent ainsi 57 milliards d'euros, soit une hausse de 11 % sur un an.

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)



### Eureka accompagne les pépites de la French Tech à la conquête des Smart cities

Retransmission vidéo du Colloque.

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)



### PME 2014 – Rapport sur l'évolution des PME

L'Observatoire des PME publie son 10<sup>e</sup> rapport annuel sur l'évolution des PME. Cet ouvrage de référence publié par Bpifrance, permet de mieux comprendre et appréhender les PME et les ETI, mettre en lumière les conditions de leur succès, décrypter leurs difficultés...

[www.bpifrance-lelab.fr](http://www.bpifrance-lelab.fr)

